

ÉQUIP'ATHLÉ PRINTANIER – SECTEURS

Le 05 mai 2024

5 sites accueilleront les compétitions Equip'Athlé pour la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie. La répartition par site est imposée, suite à décision du Comité Directeur du 02/12/2024 et figure dans le tableau ci-dessous.

Tous clubs ne respectant pas cette répartition, verront les résultats par équipe et les performances individuelles invalidées.

SECTEURS	
OUEST	EST
AUCH CDA 09 - 32 - 65	LUNEL CDA 30 - 34 (EST) - 48
TOULOUSE CDA 31 - 46 - 82	PERPIGNAN CDA 11 - 66 - 34 (OUEST)
CASTRES CDA 12 - 81	

1- **NATURE de la COMPÉTITION** : BENJAMINS-MINIMES MASCULINS & FÉMININS

2- **QUALIFICATIONS des ATHLÈTES** :

- Tout athlète de la catégorie, licencié dans son club avant le samedi 04/05 minuit et sélectionné par son club.

3- **ENGAGEMENTS des ATHLÈTES** :

- **Par les clubs** des équipes
- Les clubs doivent absolument confirmer la présence de leurs athlètes en utilisant le fichier informatique de compositions d'équipe détaillée par mail avant le **30/04/2024 MINUIT**.

4- **RÉCOMPENSES** : aucune récompense

5- **RÈGLES de QUOTAS des OFFICIELS** :

- 1 juge adulte diplômé par équipe engagée
- Pénalité de 30€ par officiel manquant, prélevée au compte club par la LAO
- Le calcul des pénalités sera effectué par le délégué de la CSO LAO en utilisant la composition officielle du jury publié sur le site FFA
- Repas des officiels offert par la LAO le dimanche midi

6- **RÈGLES TECHNIQUES PARTICULIÈRES** :

Les Règles nationales FFA s'appliquent à cette compétition.